

AVIS AUX PARENTS/RESPONSABLES LEGAUX/ELEVES MAJEURS

Evere, le 26 mars 2021

Madame,
Monsieur,
Chère, cher élève,

L'actualité de ces dernières heures s'est bousculée. À l'issue du Comité de concertation (CODECO) du 24 mars 2021, le Gouvernement a annoncé toute une série de nouvelles mesures en vue de limiter la propagation du Co-vid 19.

En ce qui concerne les écoles, les cours seront suspendus dès lundi prochain 29 mars et ce jusqu'au vendredi 02 avril. Les professeurs proposeront malgré tout des exercices de révision et/ou de consolidation. Ensuite commencera le congé de printemps.

Pendant la période du 29 mars au 02 avril, Les établissements scolaires sont invités à maintenir un service d'accueil des enfants « pour lesquels aucune solution alternative de garde n'est possible pour les parents sans mobiliser des personnes à risque ». Si vous êtes dans le cas, vous devez au préalable prévenir l'école afin de prévoir l'encadrement nécessaire à cet accueil, soit par courriel : carole.vervueren@arevere.be, soit par téléphone : 02/701 97 11 de 08h à 12h. Nous vous demandons instamment de ne pas envoyer votre enfant s'il présente le moindre symptôme de maladie. Il n'y aura pas de repas possible au sein de l'établissement. (horaire de l'accueil : de 08h20 à 15h15).

L'objectif des autorités est d'ouvrir les écoles à 100% après le congé de printemps, mais tout dépendra de la situation sanitaire.

Nous vous invitons à consulter régulièrement notre site internet www.avevere.be et la plateforme **Ecole en Ligne** afin de vous tenir informés d'éventuels changements.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour l'équipe pédagogique,
M. Gourelé,
Directeur